

La colère est là. Partout dans les établissements de nos secteurs professionnels (social, médico-social, protection de l'enfance, insertion, aide à domicile) les conditions de travail se dégradent. En cause l'absence de moyens à la hauteur des besoins. Le constat est sans appel : manque de personnel, non remplacement, déqualification et s'ajoute le blocage de nos salaires depuis plus de 30 ans et la non-reconnaissance de nos qualifications.

Les milliards sont là. Pourtant ils ne bénéficient pas à nos secteurs, ni aux professionnels, ni aux personnes les plus fragiles de notre société dont ils s'occupent.

Nous revendiquons, avec notre fédération depuis juillet 2020, l'obtention, sans contrepartie, de 183 euros net pour tous. Par « sans contrepartie » FO tient à réaffirmer son opposition à toute remise en cause de nos classifications et en conséquence des conventions collectives et des droits conventionnels qui vont avec.

A nos légitimes revendications, le gouvernement et nos employeurs (AXESS) ne répondent pas. Au contraire, ils poursuivent leurs projets communs de renforcement des inégalités salariales et de casse de nos droits collectifs et de nos conventions collectives nationales, en voulant commencer par nos classifications.

Nous sommes fort des milliers de salariés déjà mobilisés et qui ont permis que des accords d'entreprises, comme celui de la Fondation Perce Neige, accorde sans attendre les 183 euros nets pour tous.

Nous sommes forts de nos revendications essentielles qui sont portées au niveau national :

- **183 € net pour tous sans contrepartie,**
- **maintien et amélioration de toutes nos conventions collectives,**
- **un plan d'urgence pour l'amélioration des conditions de travail et l'obtention des moyens nécessaires à la hauteur des besoins de tous ceux dont nous nous occupons,**

Nous sommes forts de notre liberté et indépendance qui voit notre fédération refuser de signer des accords inégalitaires et s'y opposer et exiger l'ouverture d'une négociation nationale d'un accord d'application immédiate pour tous les salariés des 183 euros net, déclinable dans toutes les conventions collectives.

C'est pourquoi, le Syndicat Départemental de l'Action Sociale FO 75 appelle ses sections syndicales à se réunir partout, dans l'unité, avec les salariés, en assemblée générale.

Il les invite à définir ensemble leurs cahiers de revendications.

Il leur propose de demander à être reçues pour obtenir l'ouverture immédiate de négociation sur la base de leurs cahiers de revendications et sans attendre un accord d'application des 183 euros net pour tous.

Il les invite, si elles le décident à se mobiliser et à rejoindre la mobilisation du 7 décembre 2021, en attendant la mobilisation nationale à laquelle appelleront FO, la CFE-CGC, la CFTC et la CGT, le jour de l'ouverture de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social.

C'est dans ce mouvement commun, la clarté de nos revendications et l'unité que nous obtiendrons satisfaction.

**183 euros net pour tous – pas touche à nos conventions collectives nationales.**

Paris, le 1 décembre 2021